



Formulaire d'inscription

880 Ave Père-Marquette Québec, Québec. G1S 2A4 418.684-3132

Lire les conditions et limites du contrat au verso avant de signer le formulaire

Vos coordonnées

Prénom _____ Nom _____ Date de naissance _____

Téléphone : Rés. _____ Bur. _____ Cell. _____

Adresse courriel _____

Adresse _____ Apt # _____ Ville _____ Code.P. _____

Tarification Régulière ___ Étudiante ___ 14-16 ans ___ 8-13 ans ___

Pré inscription. Tarifs réduits: Au plus tard le 20 décembre 2009 _____

Période régulière d'inscription : _____

Votre choix de cours

Discipline	Professeur	Jour et heure	Studio
------------	------------	---------------	--------

010 _____	_____	_____	_____
-----------	-------	-------	-------

010 _____	_____	_____	_____
-----------	-------	-------	-------

Votre facture

Montant total : _____ \$

Moins :

Remises ou crédits : _____ \$

Inscription à 2 cours (-15%) _____ \$

Reprise de cours « Initiation » (- 50%) _____ \$

Total des remises _____ \$ >> - _____ \$

Total de mes frais de cours _____ \$

Paiements

Comptant : _____ \$ Date : _____ Chèque : _____ \$ Date : _____

Paiement postdaté : _____ \$ date : **12 février 2010**

Reçus par: _____

J'ai pris connaissance des termes, conditions et limites du contrat. J'accepte les conditions.

Votre signature

_____ Richard Turcotte, pour l'école de danse Migrations.

Poster ou déposer au 880 Père-Marquette, Québec, (Québec) G1S 2A4



Formulaire d'inscription

880 Ave Père-Marquette Québec, Québec. G1S 2A4 418.684-3132

Courriel : migrations@qc.aira.com Notre site : <http://www.migrationsdanse.com>

Dates à inscrire sur vos chèques...

Le premier chèque daté du **jour de l'inscription** et si vous choisissez le mode deux versements, le second chèque postdaté, s'il y a lieu, en date du **12 février 2010**.

Libeller et poster

Au nom de : Cie de danse Migrations 880 Père-Marquette Québec, Québec G1S 2A4

Périodes d'inscription / Heures d'ouverture du secrétariat.

1. Inscription à tarif réduit Date limite : 23 décembre 2009

2. Période d'inscription régulière Inscription par la poste : La date limite est le **10 jan. 2010**

3. Inscriptions sur place, au 880 avenue Père-Marquette,

- **Dimanche 10 janvier 9h00 à 12h00**
- **Dimanche 17 janvier 9h00 à 12h00**
- **Ainsi qu'aux classes d'essai dans la semaine du 11 janvier**

Le tarif de pré-inscription (Tarifs réduits) Conditions d'application :

1. Les inscriptions par la poste devraient être postées au plus tard le **20 décembre 2009**.
2. Le paiement total des coûts d'inscription doit accompagner votre fiche d'inscription, incluant le chèque postdaté s'il y a lieu.
3. Les paiements en argent comptant doivent être effectués au complet au moment de l'inscription
4. Nous ne pouvons pas vous inscrire ni réserver de place par téléphone. Vous pouvez le faire par la poste, en vous présentant au secrétariat de l'école aux heures d'ouverture ou déposer dans la boîte à lettres du secrétariat entre 8 h et 22 h.

Modes de paiement acceptés

Chèques ou argent comptant seulement. Veuillez noter qu'il n'est pas possible d'obtenir le tarif réduit si vos frais d'inscription sont réglés en deux versements en argent comptant .

REMISES SUPPLÉMENTAIRES

1. INSCRIPTION À PLUS D'UN COURS

Obtenez **15 % de remise** sur le total de vos frais d'inscription. En cas d'abandon d'un des deux cours, la remise ne sera plus applicable et le montant du remboursement sera calculé en tenant compte de cette règle.

Signature

Votre signature est essentielle pour valider votre demande d'admission.



La Cie de danse
Migrations

Contrat

880 Ave père-Marquette Québec, Québec. G1S 2A4 418.6843132

Remboursement...

Si le cours ne démarrait pas, vous seriez remboursés complètement dans les plus brefs délais.

Résiliation du contrat... avant le début des cours.

Dans le cas d'une annulation avant le début des cours, vous avez droit à un remboursement de vos frais de cours, mais la cotisation de membre (15 \$) et les frais d'inscription (5\$) inclus dans le tarif ne peuvent être remboursés.

Abandon de cours... Après le premier cours.

Dans le cas d'une résiliation après le premier cours, vous avez droit à un remboursement des frais de cours qui n'ont pas été suivis, , mais la cotisation de membre (15 \$) et les frais d'inscription (5\$) inclus dans le tarif ne peuvent être remboursés. De plus, des frais d'abandon seront appliqués. Cette pénalité est établie à 10 % du remboursement des frais de cours.

Cependant,

si vous souhaitez obtenir un crédit pour une session ultérieure, le montant remboursable des frais de cours ainsi que les frais d'inscription et de réservation vous seront crédités. Aucune pénalité d'abandon dans le cas d'un crédit reporté.

Abandon de cours... Après le troisième cours.

Aucun remboursement n'est prévu en cas d'abandon après le troisième cours. Cependant, vous pouvez obtenir un crédit applicable à une session ultérieure.

Signature du formulaire de demande d'admission

Le formulaire de demande d'admission doit être signé. En cas d'oubli, votre place sera réservée le temps d'apposer votre signature. Cette formalité est très importante.